



DECISION D'OUVERTURE DU CONCOURS DE RECRUTEMENT

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu la loi des cadres annexée au budget de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale au titre de l'exercice 2019 ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu l'organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012, du 22 Octobre 2012 relative à la gestion des procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°14/2012, du 19 Juin 2012, relative aux modalités de gestion des concours de recrutement dans les emplois publics ;

Vu la note du Ministre de l'Economie et des Finances n°2-2365, du 29 Juin 2012 relative aux procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics, faisant référence à la lettre circulaire du Chef de Gouvernement n°699 du 01 Juin 2012 relative à l'unification des procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics ;

Vu les nécessités du service ;

DECIDE

Article 1 : L'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale organise un concours pour le recrutement des profils suivants :

Réf Poste	Catégorie	Nombre	Profils
ING/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} Catégorie	7	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur d'Etat ou Master (Bac+5 ou équivalent) en statistique, analyse de données ou Data Scientist (2) - Ingénieur d'Etat ou Master (Bac+5 ou équivalent) en informatique (3), options : <ul style="list-style-type: none"> • Génie logiciel, • Programmation et logiciels • Ingénierie des systèmes d'information ou qualité logiciel - Ingénieur d'Etat ou Master (Bac+5 ou équivalent) en Informatique, options : Réseaux et Telecom ou Informatique et réseaux (1) - Ingénieur d'Etat ou Master (Bac+5 ou équivalent), en Génie Mécanique (1)
JUR/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} catégorie	4	Master (Bac+5 ou équivalent) Droit des Affaires ou Droit de la Propriété Industrielle (Sec. Française) (4)
ECO/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} catégorie	1	Master (Bac+5 ou équivalent) Management des ressources humaines (1)
TECH/OMPIC	Haute Maîtrise	2	- Technicien Spécialisé (Bac+2 ou équivalent) Gestion des Entreprises (2)
GEST/OMPIC	Cadre 1 ^{ère} Catégorie	2	- Licence (Bac+3/4) Gestion des Entreprises (2)
Chauffeur/OMPIC	Maîtrise	1	- Bac (1)

Article 2 : Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine
- Etre âgé au minimum de 18 ans et au maximum de 40 ans.

Article 3 : Le dossier de candidature est constitué **obligatoirement** des pièces suivantes (tout dossier incomplet est automatiquement rejeté) :

- Une demande de candidature portant la référence du poste pourvu (le formulaire de candidature à télécharger des sites web : www.emploi-public.ma et www.ompic.ma);
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la CIN ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes ou attestation de réussite (*). Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. **Une équivalence du diplôme est exigée** au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou d'un établissement étranger et éventuellement une copie du bulletin officiel ;
- Une copie certifiée conforme de la « **carte d'handicapé** » (pour les personnes disposant de cette carte) ;
- Une copie certifiée conforme de la carte justifiant la qualité de pupilles de la Nation (pour les personnes disposant de cette carte) ;

NB : *les candidats sont tenus obligatoirement de s'assurer que leur diplôme donne accès à un recrutement aux établissements publics.

*La copie certifiée de l'attestation de réussite n'est admise que pour les lauréats de l'année 2019.

Article 4 : le dossier de candidature doit être mis dans une enveloppe portant la référence du poste pourvu et adressé à l'attention de Monsieur le Chef du Département Ressources Humaines, Financières et Formation de l'OMPIC par voie postale ou déposé directement à l'OMPIC à l'adresse suivante : « **R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur – Sidi Maârouf (BP 8072 Casa-Oasis), Casablanca** » au plus tard le **09/08/2019** (le cachet de la poste fait foi).

Article 5 : Un pourcentage de 25% des postes est réservé aux candidats anciens résistants, pupilles de la nation, anciens militaires et anciens combattants, et 7% des postes sont réservés aux personnes handicapées.

Article 6 : La liste des candidats présélectionnés pour passer l'épreuve écrite, la liste des candidats admis pour passer l'épreuve orale, la liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

NB : la date et le lieu du concours écrit seront communiqués ultérieurement.

Le Directeur Général de l'Office Marocain
de la Propriété Industrielle et Commerciale

Signé: Larbi BENRAZZOUK